

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 13 février 2018

BUDGET LOTISSEMENT KERVELLA - DECISION MODIFICATIVE

Les lots de la tranche 2 du lotissement ont tous été vendus l'an dernier. Cette rapidité amène à passer une décision modificative dans les écritures de stocks. Le Conseil approuve à l'unanimité la modification du budget de ce budget annexe.

RYTHME SCOLAIRE, RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

La commune de Ploumoguier n'a pas souhaité, dans la précipitation, revenir en juin dernier sur le rythme des écoliers comme la loi le lui permettait. Un travail de réflexion et de concertation a été mené depuis septembre. Il a associé les directeurs des deux écoles (Ploumoguier ayant décidé en 2014 d'organiser les temps d'activités périscolaires des 2 écoles), les parents et le personnel.

Pour conduire ce projet auprès des parents, un questionnaire a été lancé fin novembre. Les résultats ont été présentés au Comité de Pilotage qui suit le Projet Educatif de la commune le 17 décembre. Ce COPIL est composé des représentants des parents d'élèves, des directeurs et enseignants des écoles, des partenaires (CAF, Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Sur l'ensemble des questionnaires reçus, seuls 25% des parents souhaitent le maintien de l'organisation actuelle. A Mouez ar Mor, le pourcentage des parents pour le retour à la semaine des 4 jours est de 75%, 7% d'indifférent.

Les parents, dans leurs commentaires, pointent la fatigue des enfants, le temps en collectivité allongé, le peu d'intérêt des activités proposées.

A la suite de ce temps d'échanges, un deuxième COPIL a eu lieu fin janvier pour prolonger la discussion. Le conseil d'école a voté le 6 février pour le retour à 4 jours et aux anciens horaires. Le COPIL va maintenant aborder la question de l'organisation de l'accueil du mercredi.

Le conseil approuve à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018.

EMBAUCHE EN EMPLOIS AIDES

Ce retour à la semaine de 4 jours engendre une réorganisation du service enfance et la modification de l'ensemble des plannings. Deux recrutements sont en cours pour remplacer un départ par mutation et un à la retraite.

Le gouvernement réouvre la possibilité de recourir aux contrats aidés pour les collectivités de -3000 hab. La commune, pour permettre de faire face à tous ces changements, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à recruter des contrats aidés nouvelle version.

QUESTIONS DIVERSES

Point finances: l'année 2017 se traduit par un excédent de fonctionnement de 701 k€ (contre 623 en 2016). Cette hausse de l'excédent est due à un effort d'économie de la collectivité sur les dépenses courantes qui baisse de 1.2%. Pour autant les dépenses d'investissement (d'avenir) sont restées à un niveau fort à 857 k€: voirie, salle omnisports, aire de jeux, jeux de la cour de l'école, rénovation des bâtiments, extension de la salle Océane et de Pen an Ilis.